



HISTOIRE ET PATRIMOINE DE COUBLEVIE



couvent des Dominicains en 1920

AU FIL DE L'EAU

Comme évoqué avec le précédent numéro, voici la suite de l'aventure de l'eau sur Coublevie avec ces syndicats privés d'eau.

Alors oui, me direz vous, on en a assez de parler d'eau en ce moment. Les précipitations n'ont jamais été aussi importantes.

Pourtant sans eau toute vie serait impossible.

Depuis longtemps l'homme a compris que ce bien, qui devient malgré tout rare, même chez nous, devait être récupéré et utilisé à bon escient. Les progrès réalisés pour son acheminement et son exploitation nous ont fait oublier la nécessité d'économiser la ressource.

En effet, aujourd'hui, il suffit d'ouvrir le robinet pour avoir de l'eau à la maison.

Une modernité bien pratique qui nous a fait oublier le travail, souvent pénible de nos anciens, pour la construction de ces tunnels et canalisations afin de profiter d'un confort bien pratique.

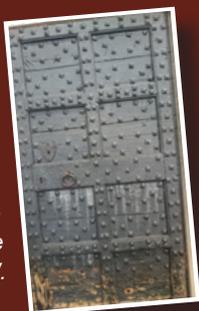
Il a fallu plusieurs étapes pour cette modernité, d'abord les puits, ensuite les bassins communaux, pour finir avec les évier.

Connaître et entretenir ce patrimoine «au fil de l'eau» permettra d'envisager un avenir plus serein.

Je profite de ce numéro pour vous parler d'une exposition à venir, le 15 mars 2024 à Coublevie, sur une ancienne porte restaurée par l'association histoire et patrimoine du Pays Voironnais (AHPPV) autour d'un projet intergénérationnel avec l'école et le CHU.

En attendant, le groupe Patrimoine de Coublevie vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

Christophe Jayet-Laraffe



Ancienne porte de l'A.H.P.P.V.

L'eau, élément naturel

Les Syndicats Privés à Coublevie (1^{ère} partie)

L'eau est indispensable à la vie pour les êtres humains, les animaux et la nature.

Autrefois les villages et villes se construisaient autour des points d'eau : sources, rivières, lacs, torrents, etc...

Au XIX^{ème} siècle et peut-être avant, les sources ont été captées et distribuées par des canalisations en poterie et ciments. Des puits ont été creusés. Un progrès, l'eau coule désormais dans les bassins des hameaux.

Dans le N° 30 nous avons traité des bassins communaux alimentés par des sources communales. Dans ce numéro nous allons vous présenter les bassins et réseaux alimentés par des sources privées, gérées à Coublevie par cinq syndicats : Louvat Canada, Allouard sur le bas de Coublevie, Allouard à la Tivollière, Blanchet et Battier.

D'où viennent les eaux des Verchères ?

Les anciens parlaient d'eau des glaciers. Des spéléologues ont découvert des glaciers souterrains en Chartreuse et également dans le massif de Belledonne. Mais aucune preuve ne confirme l'origine de l'eau. Ces sources ne tarissent jamais, même par canicule et surtout le débit est plus important l'été que l'hiver. Les pluies locales n'ont pas de répercussion sur le débit.

Syndicat des eaux Louvat Canada :

Monsieur **Louis Louvat-Canada** était propriétaire de deux sources sur ses terrains des Verchères. Il les exploitait à partir des années 1870 jusqu'en 1885. Des acquéreurs (à peine 50) lui achètent des droits d'eau représentant **228 l/min** d'eau. D'autres personnes sont locataires d'un droit d'eau. Ayant des difficultés à satisfaire les acquéreurs, ceux-ci se regroupent en syndicat à la suite d'un jugement et l'établissement d'une convention le 26 juillet 1885. Le 24 août 1885 a lieu, à la mairie de Coublevie, la 1^{ère} assemblée générale et le 25 août l'élection des 9 membres de la commission syndicale, dont le président et le secrétaire trésorier. Des travaux sont décidés et en particulier le remplacement de la conduite principale dite conduite mère dans les Verchères. Cette conduite pose problème et un nouveau tracé est décidé. En 1886 deux ouvriers spécialisés sont employés pour creuser un tunnel de 50 mètres de long à 5, 6 mètres de profondeur permettant d'enfouir la conduite en ciment. Mais le terrain n'est pas stable et on doute de la tenue de la conduite après remblaiement du tunnel et tassement du sol. Il est alors décidé de poser la conduite à l'intérieur d'un tunnel bétonné avec puits d'accès pour visite.

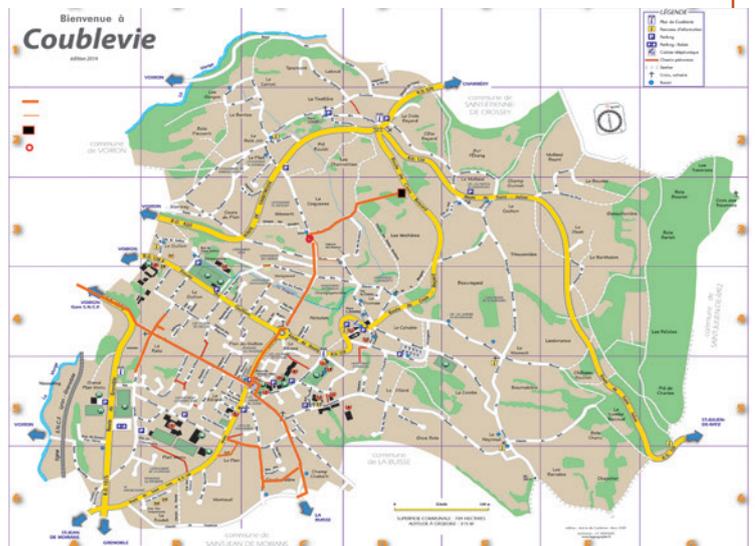
Construction de la colonne ou « château d'eau »

Projetée en 1924 et décidée lors de l'assemblée générale du 31/01/1926, la construction est réalisée en 1930. Cette colonne avec son réservoir de 300 litres au sommet a été faite pour élever le niveau des eaux afin de mieux desservir Voissant et Champ Chabert. Son coût : 3 300 francs. A la demande de la commune de Coublevie, elle fut démolie et reconstruite aux frais de la commune en 2019 pour permettre l'aménagement de la route de Vouise. Coïncidence, son Coût 33 000 €.

Quelques informations

- Le 28 juin 1887, le syndicat a fait don de 4 bassins à la commune de Coublevie représentant **20 l/min** en échange de l'acquisition du droit de passage sous les voies publiques.
- Assemblée générale du 19/10/1924 : toute absence aux réunions sera passible d'une amende de 2 francs.
- En 1950, la SNCF établit une redevance pour le passage sous la ligne de chemin de fer à Voiron.
- En juillet 1990, du fait d'une « queue de renard (racines d'arbre qui s'introduisent par de petites fissures, se développent et forment un écheveau de radicelles qui obstruent les canalisations) » au captage principal, le débit a chuté à **165 l/min**.
- En août 2009 perte de **75 l/min** à la source Bruyat (une des 2 sources).
- Aujourd'hui le syndicat des eaux Louvat Canada est une association syndicale libre, organisme privé qui regroupe les 88 adhérents appelés syndicaux.
- Lors de l'assemblée générale annuelle, les syndicaux décident des règles de gestion, des travaux et des investissements à réaliser sur proposition de la commission syndicale.
- Celle-ci est composée de 12 membres avec un président, un secrétaire, un trésorier, comme un conseil d'administration.
- Les 2 sources exploitées représentent un débit moyen de **300 l/min** et de **660 l/min** en 1995.
- Le réseau de distribution parcourt une longueur d'environ 6 km, des Verchères à Champ Chabert sur la Buisse, et au Fangeat à Voiron (**voir plan**).
- Les conduites initialement en poterie, puis en ciment et éternit ont été remplacées au cours des vingt-cinq dernières années (1995-2020) par du polyéthylène haute densité et du PVC.
- 88 syndicaux sont desservis, dont la mairie de Coublevie avec 4 bassins communaux (route de Vouise, route de Voissant, Le Bérard et route de la Buisse) et autrefois la Cie Fse de la Grande Chartreuse.
- Depuis sa naissance le 24 août 1885, le syndicat des Eaux Louvat Canada n'a jamais cessé d'exister et les sources n'ont jamais tari.
- La rénovation du réseau et des différents ouvrages, réalisée entre 1990 et 2020, a représenté un investissement de près de 400 000 € (équivalent euros 2020) et cela en autofinancement.
- La volonté des syndicaux est de continuer à l'entretenir, comme un véritable monument historique, c'est une ressource et un patrimoine à préserver.

(Renseignements fournis par André Bodin)



Circuit de la «canalisation mère» en orange



Ancien réservoir des Verchères



Nouveau réservoir des Verchères

Les 4 bassins communaux alimentés par les eaux du syndicat Louvat Canada



Bassin route de Vouise



Bassin route de Voissant



Bassin place du 19 mars 1962



Bassin route de Vouise

Syndicat des eaux Allouard (bas de Coublevie)

Le syndicat libre des eaux Allouard de Coublevie a été créé le 1^{er} mars 1879. C'est **Jean Baptiste Allouard**, entrepreneur qui a créé le réseau d'eau. Il avait acheté cette source à Pierre Dulliant en 1865. Il a obtenu le droit de placer des conduites dans les chemins publics de la commune au moyen de concessions à Coublevie et au bureau de bienfaisance. A cette époque, les bassins communaux jouent un grand rôle pour de nombreux administrés qui n'ont pas d'eau chez eux ! Dans les actes de vente passés par J.B. Allouard à tous les acquéreurs des droits d'eaux, il est stipulé « *qu'à expiration des 10 ans, les sources, droits d'eau, citerne... deviennent propriété des dits acquéreurs* » d'où la formation du syndicat par la suite. Ces conduites ne desservant que la partie basse de Coublevie. J.B. Allouard va entreprendre les mêmes démarches pour alimenter les quartiers hauts de Coublevie à la Tivollière. De là naîtra le syndicat des eaux Allouard de St Etienne de Crossey, géré depuis indépendamment de celui de Coublevie. La source du syndicat de Coublevie se trouve dans le champ situé à gauche de la route du Biot en montant. On devine une plaque métallique sur la droite au milieu de ce champ lorsque l'on circule sur la route de la croix Bayard en venant du bourg. Pour les plus anciens, c'était le champ du tir aux pigeons ! Cette plaque protège l'entrée d'un tunnel maçonné s'enfonçant dans les entrailles de la colline. Le débit de cette source, venant sans doute de la Chartreuse est, bon an, mal an d'environ **180 l/min**. Elle permet de desservir environ 55 syndicataires.

La conduite, d'une longueur de 5,7km, traverse la route en direction des verchères, véritable « château d'eau » de Coublevie. Elle poursuit sa route place E. Brochier puis se divise en deux, une branche va vers l'ancien presbytère, le cimetière et le chemin de l'Echaillon. L'autre se dirige vers le bas de Coublevie, passant près du monument aux Morts. Elle continue sur la route de St Jean pour se diviser de nouveau au niveau de la pharmacie. Une branche prend la direction de la rue du Bérard et l'autre continue sur la route de St Jean.

Ce syndicat est géré par des bénévoles qui ne comptent pas leur temps. En effet pour entretenir ce véritable patrimoine naturel et technique, il faut, un jour régler les vannes des syndicataires, un jour refaire un tronçon du réseau en saisissant les opportunités de travaux réalisés par la municipalité (par exemple la mise en place de la fibre, rénovation sur la voirie...). Parfois il y a de l'air dans les conduites, il faut alors enlever ces bulles pour que l'eau coule. Certaines vannes et regards datent et les bénévoles doivent changer les appareils en fonction de leur vétusté en installant de nouveaux matériels.

La commission syndicale se réunit plus ou moins régulièrement, tout comme le bureau (élu lors de l'assemblée générale) pour faire face au mieux aux aléas de ce réseau qui a parfois du mal à porter ses années ! Donc depuis le 19^e siècle, cet héritage hydraulique a dû être surveillé, réparé, rénové, modernisé par des femmes et des hommes, amoureux de leur commune pour permettre à l'eau de suivre son chemin pour alimenter fontaines communales, bassins, habitations.

Ainsi chaque syndicataire reçoit, aujourd'hui au minimum **2 l/min** représentant une belle quantité d'eau sur la journée, aussi ils paient une cotisation annuelle pour les dépenses inhérentes à la gestion du réseau. Le syndicat ne vit que sur ses propres deniers. Il faut donc parfois arbitrer entre deux dépenses !

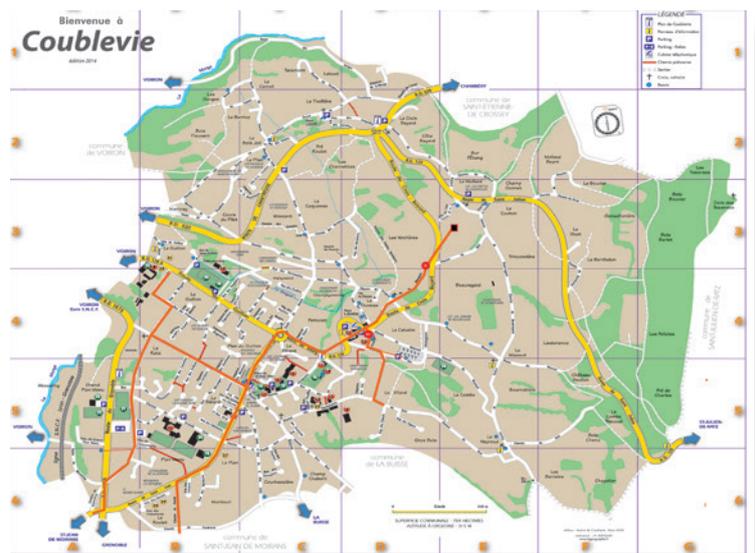
Au cours des années, la commune s'est transformée, les maisons se sont vendues et avec elles, le droit d'eau mais les statuts ont su fédérer les abonnés qui ont souvent transmis l'envie de garder cette eau présente sur leur parcelle et ce de génération en génération. Ainsi les syndicataires se renouvellent lentement. Beaucoup sont présents depuis des années et participent à la

transmission des connaissances du réseau. En effet certains sont la mémoire vivante des lieux où sont placées les vannes, les regards... Cette transmission, souvent orale n'a pas de prix. Les statuts, même s'ils ont été « toilettés » en 2017, conservent l'esprit originel du syndicat. Les adhérents ont reçu un petit livret où apparaissent les nouveaux statuts accompagnés des anciens qui feront toujours jurisprudence.

Les nouveaux propriétaires, les maires qui se sont succédés, ont gardé une ambiance de convivialité. Cet état d'esprit est maintenu par le fait que chaque syndicataire est ainsi invité à participer à la hauteur de son temps et de son envie à la sauvegarde de ce patrimoine commun.

Au regard de ce petit tour d'horizon, nous ne pouvons que nous réjouir de cette pérennité et espérons que les eaux Allouard coulent encore longtemps sur les terres coublevitaines!

(Renseignements fournis par Franck Michallat)



Le réseau des eaux Allouard en orange



2^{ème} réservoir
rue du Presbytère



1^{er} réservoir Allouard sous la RD128



Captage au centre du pré

Les 4 bassins communaux alimentés par les eaux du syndicat Allouard



Bassin de la Margotte



Bassin du cimetière



Bassin route de Grenoble



Bassin rue du Presbytère

Syndicat des eaux Allouard de la Tivollière (Saint Etienne de Crossey) (SEASEC)

C'est en 1871 que commence l'histoire du syndicat.

Jean Baptiste ALLOUARD, entrepreneur à Voiron, achète à leurs propriétaires le droit d'eau de plusieurs résurgences situées sur des terrains au mas de la Javellière et au mas de la Rivoire à Saint Etienne de Crossey.

Pour acheminer l'eau jusqu'à Voiron, une canalisation principale respectant une pente régulière suivant les courbes de terrain, est installée sur environ 6 km. Elle traverse les communes de Saint Etienne de Crossey et de Coublevie avant de rejoindre Voiron pour alimenter les acquéreurs d'eaux dans les quartiers proches de la rue Grande.

Les tuyaux en béton sont fabriqués dans des granges à proximité du chantier les jours où la météo ne permet pas le terrassement manuel des tranchées. Ils seront ensuite mis en place au fur et à mesure de l'avancée du chantier.

A Coublevie les premiers bénéficiaires seront Mr et Mme Devillaine au château de La Tivollière. Les habitants des quartiers de La Tivollière, du Barrioz et du Pilet pourront ensuite profiter de cette eau courante pour leurs besoins journaliers grâce à la construction de 3 bassins communaux.

Un syndicat regroupant les 26 propriétaires de droits d'eau est créé en 1888. « *Le syndicat a pour objet la surveillance, la conservation et la bonne gestion de tous les intérêts communs entre les ayants droit aux eaux* » (tribunal de Grenoble).

Après la création d'un réseau public de distribution d'eau à Voiron, des syndicaux revendent tout ou partie de leur droit d'eau. Ce sera l'occasion pour les personnes qui habitent à proximité de la canalisation principale d'acquiescer ces droits et de se raccorder au réseau.

Depuis 1975 d'importants travaux ont été entrepris pour remplacer une partie des anciens ouvrages par des canalisations en fonte puis en PVC.

Aujourd'hui le syndicat compte 82 membres, 58 sont des Coubleviteux (57 particuliers et la Mairie de Coublevie pour les 3 bassins).

Le Comité de Gestion surveille de près l'état de santé des installations en réalisant régulièrement l'entretien des citernes, les mesures de débit, les prélèvements pour analyse de la qualité de l'eau et la recherche d'éventuelles fuites.

(Renseignements fournis par Gérard Fontanel)

Les 3 bassins communaux alimentés par les eaux du syndicat Allouard de la Tivollière



Bassin place Jérôme Cavalli



Bassin rue des Cèdres (le Barrioz)



Bassin montée du Pilet

Nous évoquerons les autres sources privées (Blanchet et Battier) lors de la prochaine parution de notre numéro.

Crédits photos : collections privées et groupe Patrimoine
Textes : Rachel, Josette, Nicole, Gérard